

« Aussi, remarque judicieusement Montalembert, l'Angleterre est de toutes les races modernes et de toutes les races chrétiennes celle qui a le mieux conservé les trois bases fondamentales de toutes les sociétés dignes de l'homme : l'esprit de liberté, l'esprit de famille, l'esprit religieux (1). »

La coïncidence de l'acceptation du devoir de la maternité avec la puissance de l'ancienne Rome, et sa décadence avec l'abandon de la loi sont des faits qui ont trop d'analogie pour ne pas être admis comme un enseignement.

En somme, les nations qui conservent le sentiment de la paternité et restent fidèles aux obligations qui s'y rapportent sont celles où les liens de famille sont les plus forts, où l'esprit national offre le plus d'unité, où les traditions religieuses et morales sont les plus respectées.

On peut conclure de ces faits que c'est à l'infailibilité des phénomènes qu'on reconnaît les lois d'essence divine.

Ce qui précède me semble démontrer que la question devrait être remise à l'étude, afin de savoir si au premier âge le lait suffit à toutes les exigences du nourrisson, si le reproche adressé à la généralité du public de s'intéresser plutôt à la *Société protectrice des animaux* qu'à celle de *l'enfance* est bien fondé.

Pour ma part, je repousse le blâme, ne comprenant pas que des étrangers, quelque honorables et bien intentionnés qu'ils soient, puissent s'interposer entre les époux et le nouveau né d'une manière utile et avantageuse.

Ma conviction prend sa source dans le sentiment inné profond des exigences exceptionnelles de l'enfant, qu'il ne faut pas comparer avec celles de la brute.

L'enfant à la mamelle possède des aptitudes qui ne peuvent trouver une complète satisfaction qu'au centre de la famille; tout autre milieu ne peut que lui être funeste.

« Quand la famille n'est pas, dit le père Gratry, l'indi-

(1) Montalembert. *Les Moines d'Occident*, t. III, p. 7.